

BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

Option A :

- Vendeur conseil
- Employé commercial
- Télévendeur

Option B :

- Commercial sédentaire/ ou terrain

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS MCO ou NDRC
- Mention complémentaire
- Formation interne aux enseignes



LA FORMATION

Durée

- 14 semaines en seconde
- 19 semaines en première
- 20 semaines en terminale

Rythme

- 1 semaine en formation
- 35 h du lundi au vendredi midi
- 1 à 2 semaines en entreprise

Conditions d'admission

- Avoir moins de 26 ans
- Être titulaire d'un CAP, BEP, BEPA (niveau 3), ou 1ère BAC



TEMPS EN ENTREPRISE - 63% du temps



PRESTATIONS DE SERVICES - 195 € à 216 € par mois selon la classe (hébergement, restauration, séjour à l'étranger)
sous réserve de modification

- Pré inscription de 30 € (non remboursable en cas d'annulation)



ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Français
- LV1 : anglais ou espagnol
- LV2 : allemand ou espagnol ou anglais
- Histoire - Géographie
- Arts appliqués
- Éducation Physique et Sportive
- Mathématiques



ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Mercatique
- Prévention, Santé et Environnement
- Techniques de vente/communication
- Gestion commerciale
- Informatique/Numérique/Digitalisation
- Économie - Droit
- Accompagnement professionnel

BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

L'ENTREPRISE

Statut : Salarié d'une entreprise en Contrat d'apprentissage



ENTREPRISES D'ACCUEIL

Option A :

- ✓ Entreprise de distribution des secteurs alimentaire ou spécialisées : hypermarchés, supermarchés
- ✓ Grandes surfaces spécialisées : bricolage, sport, jouets...
- ✓ Magasins traditionnels : prêt à porter, bijouterie, décoration...

Option B :

- ✓ Entreprise de distribution ou de services avec clientèle professionnels ou particuliers



ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

Option A :

- ✓ Conseiller et vendre
- ✓ Fidéliser la clientèle
- ✓ Réaliser le suivi des ventes
- ✓ Animer et gérer l'espace des ventes
- ✓ Développer la relation client

Option B :

- ✓ Prospecter/développer le portefeuille clients
- ✓ Vendre
- ✓ Suivre et fidéliser la clientèle



RÉMUNÉRATION

SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2020

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 539.42€

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
Seconde	27% 415 €	43% 661 €	53% 815 €
Première	39% 600 €	51% 785 €	61% 939 €
Terminale	55% 846 €	67% 1 031 €	78% 1 200 €

Maintien du salaire si CAP réalisé en apprentissage

Une enquête menée sur l'ensemble des promotions révèle que 98% des anciens élèves sont en situation d'emploi ou de formation

IFACOM

Imaginons le commerce de demain

21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE - Tél : 02 51 98 42 29

ifacom@mfr.asso.fr - www.ifacom.fr



SIRET : 342 299 716 00015 - NAF : 804 C



BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PRINCIPES ET CARACTERISTIQUES

Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de moins de 30 ans
- 14 semaines de cours en seconde
- 19 semaines de cours en première
- 20 semaines de cours en terminale
- Début de contrat : dès le **01/07/2020**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise
- 5 semaines de congés payés par an

DEMARCHES A SUIVRE



DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter l'IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature



PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche avec des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail



RENTREE SCOLAIRE

- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SIMULATION FINANCIERE



REMUNERATION

SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2020

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) **1 539.42€**, taux horaire : **10,15 €**

La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

REMUNERATION DE L'APPRENTI

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
1 ^{ère} Année	27% 415 €	43% 661 €	53% 815 €
2 ^{ème} Année	39% 600 €	51% 785 €	61% 939 €
3 ^{ème} Année	55% 846 €	67% 1 031 €	78% 1 200 €

Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)

Pour les entreprises de plus de 10 salariés, s'ajoutent environ 10 % de charges patronales

Aides minimales moins de 10 salariés

- Indemnité compensatrice 1^{ère} année 4 125,00 €
- Indemnité compensatrice 2^{ème} année 2 000,00 €
- Indemnité compensatrice 3^{ème} année 1 200,00 €

Total 7 325,00 €

LE PLANNING DE FORMATION BAC PRO

PLANNING 1ERE ANNEE : BAC PRO

1^{ère} Année - en contrat d'apprentissage (Provisoire)

Rythme alternance en SEMAINE
(sous réserve de modification)

Classe de Seconde

Classe de Première

IFACOM CFA Maison Familiale IFACOM
21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE
Tél : 02.51.98.42.29 - ifacom@mfr.asso.fr

Planning PROVISoire - Année scolaire 2020/2021
Seconde A

IFACOM CFA Maison Familiale IFACOM
21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE
Tél : 02.51.98.42.29 - ifacom@mfr.asso.fr

Planning PROVISoire - Année scolaire 2020/2021
Première Bac Pro Commerce

IFACOM
Imaginons le commerce de demain

21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE - Tél : 02 51 98 42 29

ifacom@mfr.asso.fr - www.ifacom.fr



SIRET : 342 299 716 00015 - NAF : 804 C

